

CONCERNE

Tout salarié appelé à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

- Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de PEMP.
- Réaliser les opérations de manutention prescrites et assurer la maintenance simple du matériel utilisé.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

DURÉE

2 jours

SANCTION

Avis d'aptitude à la conduite

PÉDAGOGIE

L'animation alterne apports de connaissances générales et exercices pratiques.

LIEU

GEDAF /ELSETE

Pôle 2000

Rue des Entreprenants

07130 SAINT PERAY

04.75.81.06.06

33 rue des Glairons

38400 SAINT MARTIN D'HERES

04.76.42.56.80

949 rue Denis Papin

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

CONTENU DÉTAILLÉ

L'article R4323-55 du Code du Travail prescrit que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Connaissances générales / Principales références réglementaires

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du responsable de chantier et de l'accompagnateur

Technologie des PEMP

Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification

Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité)

Les principaux types de PEMP

Caractéristiques et spécificités des différents types de PEMP

Notions élémentaires de physique

Stabilité des PEMP

Conditions d'équilibre des PEMP

Règles de stabilisation des PEMP

Lecture et utilisation des courbes de charge

Risques liés à l'utilisation des PEMP

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés

Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer

Renversement de la PEMP - Chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme

Exploitation des PEMP

Vérifications d'usage des PEMP

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de 1er niveau qui incombent au conducteur

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

Règles de conduite et manœuvres en sécurité

Monter et descendre en sécurité de la PEMP

Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer

Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité

Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer

Vérifier les points d'appui (roues, stabilisateurs...) de la PEMP à chaque positionnement

Effectuer une manœuvre de descente de la plate-forme

Communiquer avec l'accompagnant - Savoir réagir à un signal d'alerte

Stationner et arrêter la PEMP en sécurité

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels

Effectuer les opérations d'entretien journalier

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

Contrôle des connaissances et savoir-faire

Centres de formation : Valence, Grenoble, Chambéry